



Normandie Stat's

Bulletin trimestriel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi et de solidarités de la DREETS de Normandie

N°37 - novembre 2023

Le marché du travail au 3e trimestre 2023

Au troisième trimestre 2023, en Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 126 430. Ce nombre augmente de 0,4 % sur le trimestre (soit +530 personnes) et diminue de 4,2 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre augmente de 0,7 % ce trimestre (-3,8 % sur un an).

En Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 242 120 au troisième trimestre 2023. Ce nombre baisse de 0,5 % sur le trimestre (soit -1 230 personnes) et de 2,1 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre augmente de 0,2 % ce trimestre (-1,3 % sur un an).

	DE catégorie A (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)		DE catégorie A, B, C (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)	
	3e trim. 2023	Évolution sur un trimestre (%)	3e trim. 2023	Évolution sur un trimestre (%)
Calvados	26 150	+ 0,5	51 120	+ 0,1
Eure	22 700	+ 0,4	43 630	- 1,7
Manche	14 250	- 0,1	28 820	- 0,2
Orne	9 370	+ 0,6	18 020	- 0,8
Seine-Maritime	53 960	+ 0,5	100 530	- 0,3
Normandie	126 430	+ 0,4	242 120	- 0,5
France métro. (en milliers, données CVS-CJO)	2 818,8	+ 0,7	5 076,6	+ 0,2

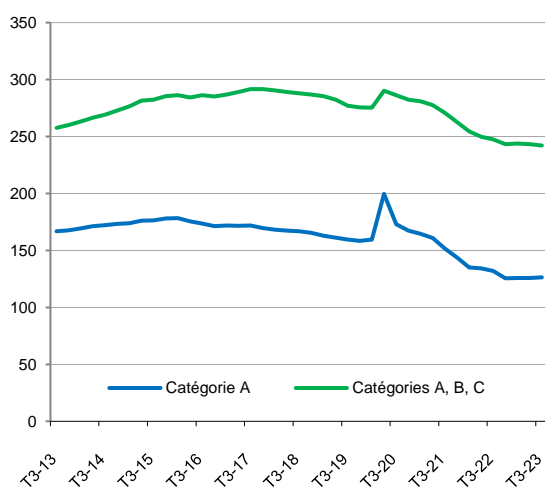
Source : Pôle emploi - Dares, STMT, traitements Dares

*CVS-CJO : Corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

*DE : Demandeurs d'Emploi

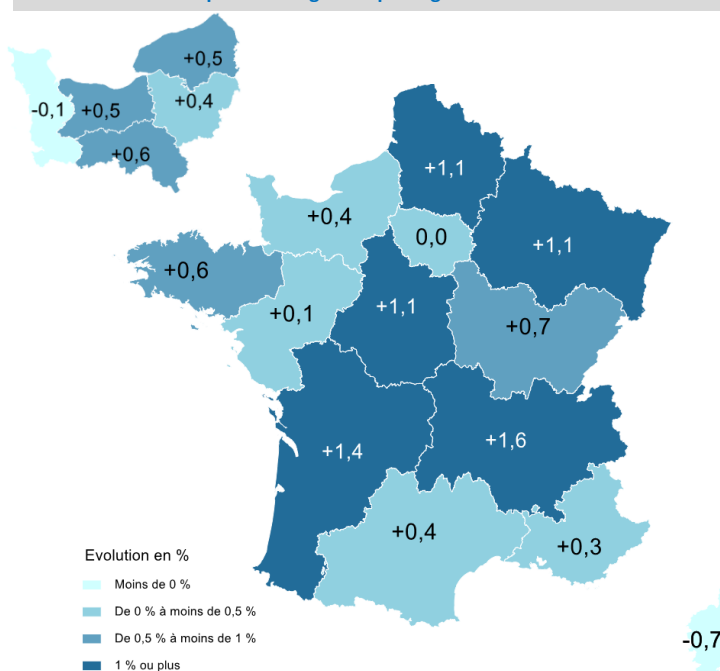
+ 0,4 % de demandeurs d'emploi de catégorie A sur un trimestre

Demands d'emploi en catégories A et A, B, C en Normandie



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO (en milliers)

Evolution sur un trimestre du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A par région



Evolution en %

- Moins de 0 %
- De 0 % à moins de 0,5 %
- De 0,5 % à moins de 1 %
- 1 % ou plus

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO (en milliers)

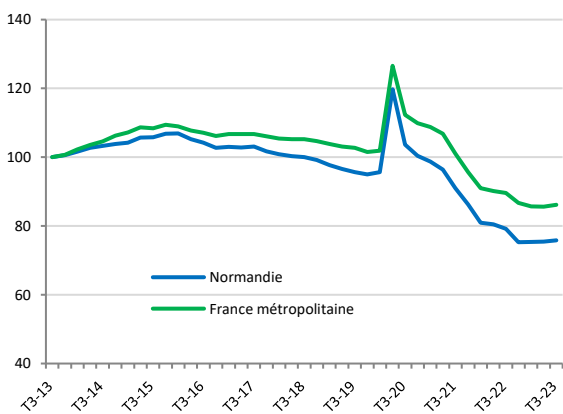
Marché du Travail

Demands d'emploi catégorie A au 3e trimestre 2023

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	26 150	22 700	14 250	9 370	53 960	126 430	2 818 800
évolution sur un trimestre	+0,5%	+0,4%	-0,1%	+0,6%	+0,5%	+0,4%	+0,7%
évolution sur un an	-3,1%	-5,3%	-5,4%	-5,7%	-3,7%	-4,2%	-3,8%
Femmes	12 480	11 150	6 840	4 340	26 150	60 970	1 380 800
évolution sur un trimestre	+0,1%	+0,6%	-0,7%	+0,0%	+0,2%	+0,2%	+0,2%
évolution sur un an	-4,2%	-6,9%	-6,9%	-6,3%	-3,5%	-4,9%	-4,1%
Moins de 25 ans	3 820	3 540	2 130	1 410	8 690	19 590	381 700
évolution sur un trimestre	+3,2%	+1,7%	-2,3%	+1,4%	+1,8%	+1,6%	+2,0%
évolution sur un an	+1,1%	+2,6%	-4,9%	-2,8%	+3,1%	+1,2%	+3,2%
Plus de 50 ans	7 000	6 130	4 110	2 660	13 620	33 510	783 100
évolution sur un trimestre	+0,1%	+0,3%	-0,5%	-0,4%	-0,8%	-0,4%	-0,1%
évolution sur un an	-6,2%	-7,8%	-7,4%	-8,0%	-8,3%	-7,7%	-6,5%

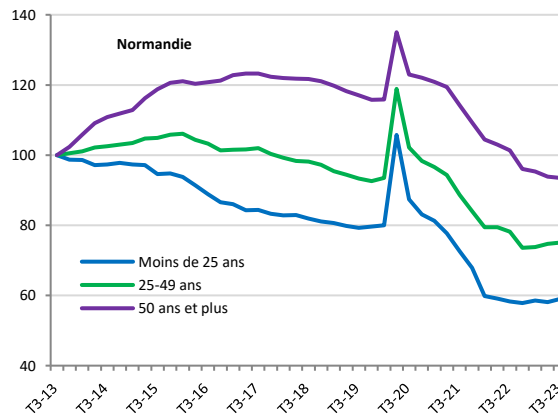
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



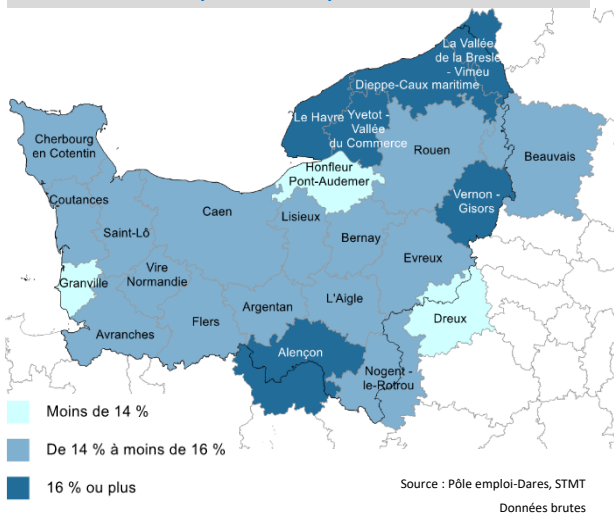
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CJO) / base 100 au T3 2013

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge



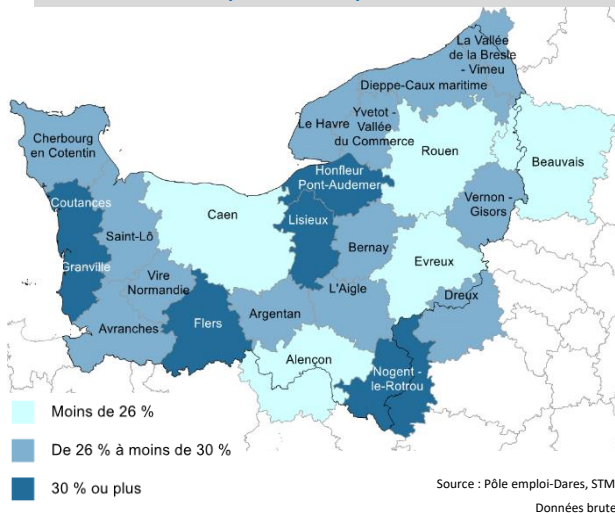
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Part des moins de 25 ans dans la DE catégorie A au 3e trimestre 2023 par zone d'emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Données brutes

Part des 50 ans et plus dans la DE catégorie A au 3e trimestre 2023 par zone d'emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Données brutes

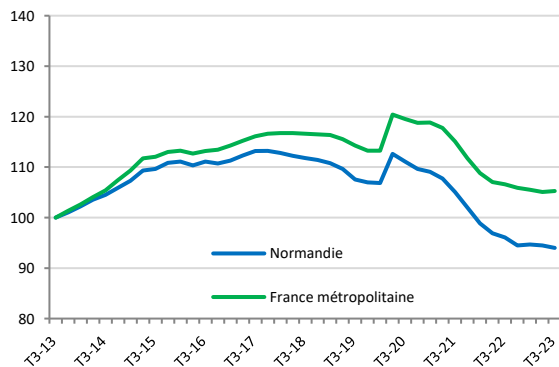
Marché du Travail

Demands d'emploi catégorie A, B, C au 3e trimestre 2023

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	51 120	43 630	28 820	18 020	100 530	242 120	5 076 600
évolution sur un trimestre	+0,1%	-1,7%	-0,2%	-0,8%	-0,3%	-0,5%	+0,2%
évolution sur un an	+0,1%	-4,2%	-1,9%	-3,2%	-2,2%	-2,1%	-1,3%
Femmes	26 530	23 330	15 520	9 280	51 630	126 300	2 612 900
évolution sur un trimestre	-0,2%	-1,1%	-0,3%	-1,0%	-0,3%	-0,5%	-0,0%
évolution sur un an	-1,1%	-5,4%	-3,7%	-3,9%	-2,8%	-3,1%	-1,9%
Moins de 25 ans	7 120	6 360	4 080	2 690	15 110	35 360	637 700
évolution sur un trimestre	+1,9%	-0,2%	-1,0%	+1,1%	+0,1%	+0,4%	+1,4%
évolution sur un an	+2,6%	+0,5%	-1,0%	-2,5%	-0,5%	+0,1%	+1,9%
Plus de 50 ans	13 370	11 520	8 210	4 950	24 760	62 810	1 385 300
évolution sur un trimestre	-0,2%	-1,6%	-1,3%	-1,6%	-0,6%	-0,9%	-0,3%
évolution sur un an	-2,3%	-5,7%	-3,3%	-3,7%	-4,4%	-4,0%	-2,4%
Depuis un an et plus	21 910	19 870	12 190	7 890	45 000	106 860	2 212 800
évolution sur un trimestre	-0,8%	-1,8%	+0,2%	-1,0%	-0,8%	-0,9%	-0,3%
évolution sur un an	-5,4%	-10,1%	-7,4%	-6,1%	-8,7%	-8,0%	-6,4%

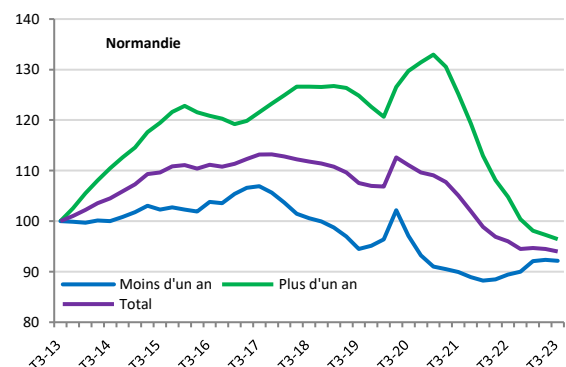
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



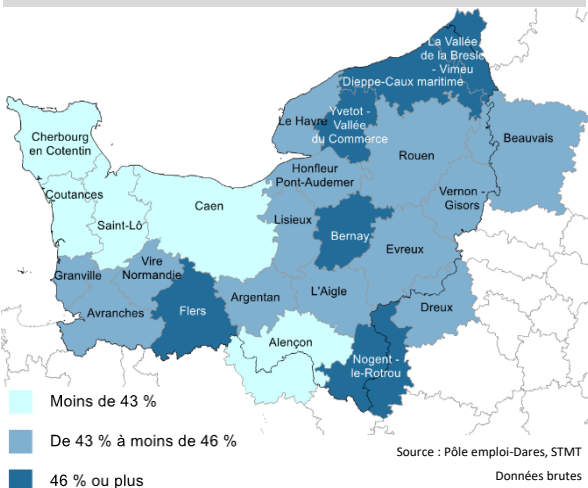
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T3 2013

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par ancienneté



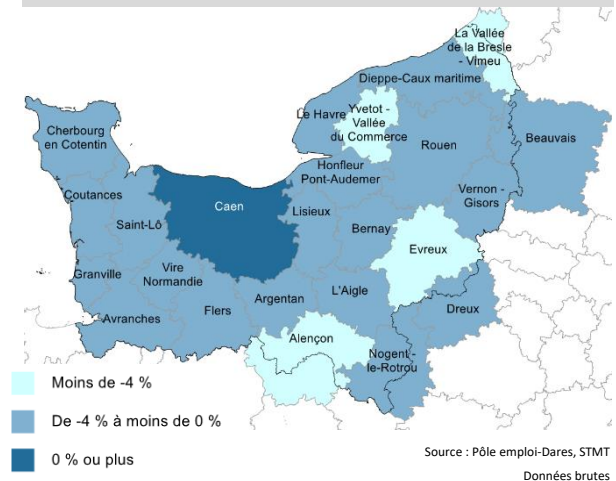
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares

Part des inscrits depuis plus d'un an dans la DE catégories A, B, C au 3e trimestre 2023 par zone d'emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Données brutes

Evolution annuelle de la DE catégorie A, B, C (du 3e trimestre 2022 au 3e trimestre 2023) par zone d'emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT
Données brutes

Marché du Travail

Entrées et sorties de catégories A, B, C en Normandie

Définition

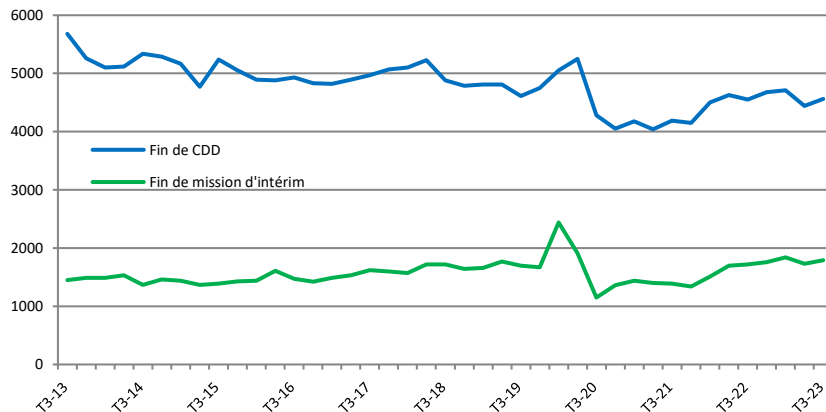
Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis* sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

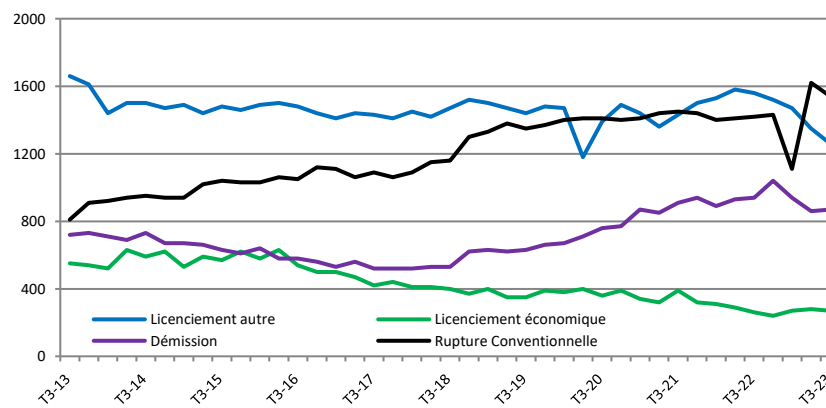
*Cnis : Conseil national de l'information statistique

Entrées à Pôle emploi



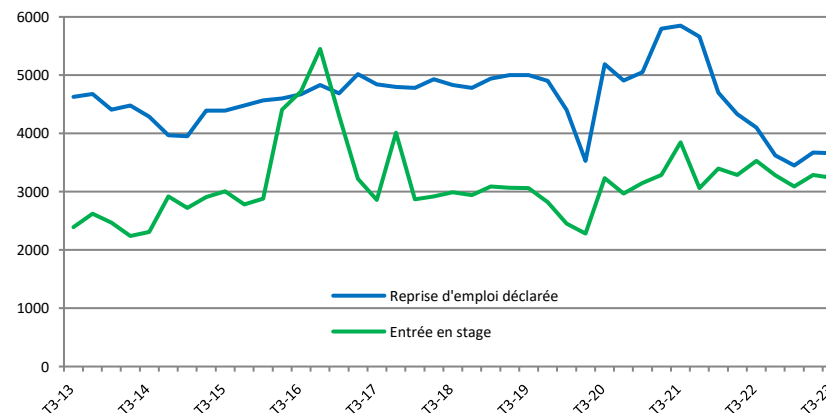
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Entrées à Pôle emploi suite à une rupture de contrat



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

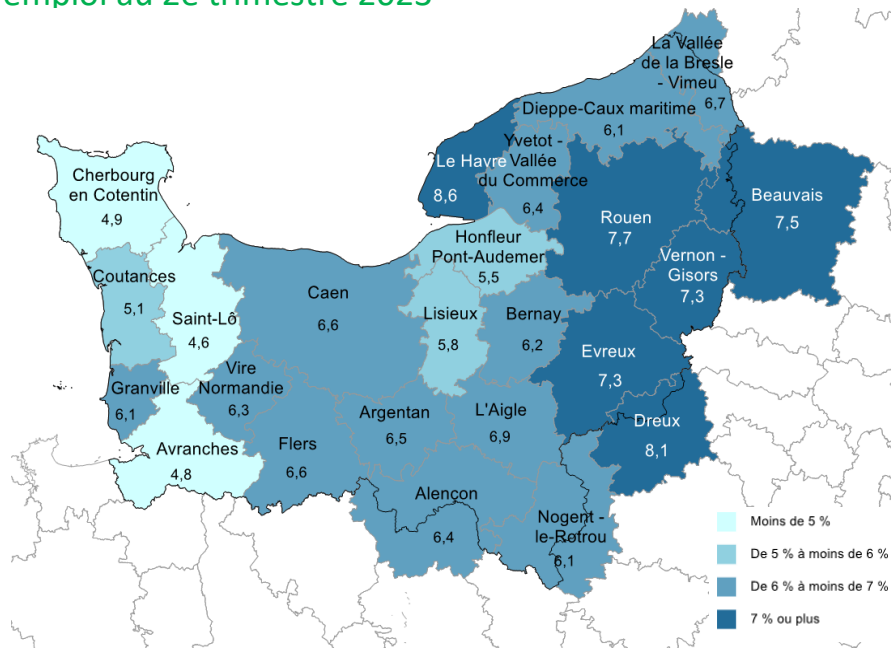
Sorties de Pôle emploi



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Taux de Chômage

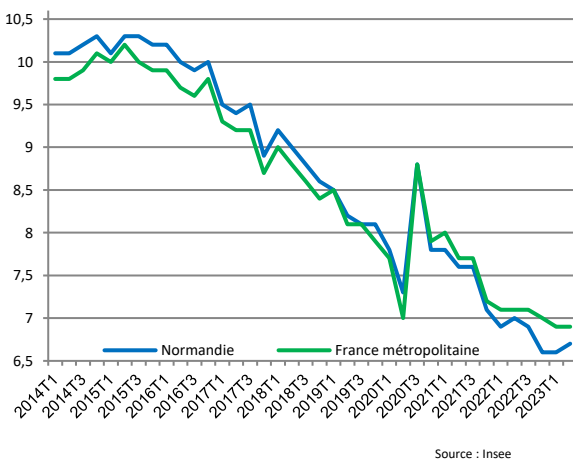
Par zone d'emploi au 2e trimestre 2023



	T2 2023	T1 2023	T2 2022	Évolution (en points)	
				Sur un trimestre	Sur un an
Calvados	6,3	6,2	6,5	0,1	-0,2
Eure	6,8	6,7	7,2	0,1	-0,4
Manche	5,0	5,0	5,1	0,0	-0,1
Orne	6,4	6,3	6,8	0,1	-0,4
Seine-Maritime	7,7	7,5	8,1	0,2	-0,4
Normandie	6,7	6,6	7,0	0,1	-0,3
France métro.	6,9	6,9	7,1	0,0	-0,2

Source : Insee

Evolution du taux de chômage



Définition

Le taux de chômage au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La population active au sens du BIT comprend les chômeurs au sens du BIT et les personnes en emploi en âge de travailler. Au niveau France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est estimé tous les trimestres par l'Insee à partir de l'enquête emploi. Cette enquête est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité. Aux échelons régional et départemental, les taux de chômage ne sont pas calculés au sens du BIT mais sont dits "localisés", car ils synthétisent les informations issues de l'enquête emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A (pour la répartition géographique).

Définition

Taux de chômage et demande d'emploi sont deux concepts qui ne se recouvrent pas complètement. Mode de calcul, périodicité et populations couvertes diffèrent. Estimé tous les trimestres par l'Insee grâce à l'enquête emploi, le taux de chômage au sens du BIT rapporte le nombre de chômeurs à la population active (somme des personnes au chômage et des personnes en âge de travailler, de 15 à 64 ans, en emploi). Il constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail. Ses évolutions peuvent différer de celles des demandeurs d'emploi, dont la mesure est réalisée tous les mois par la Dares et Pôle emploi à partir des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Emploi salarié

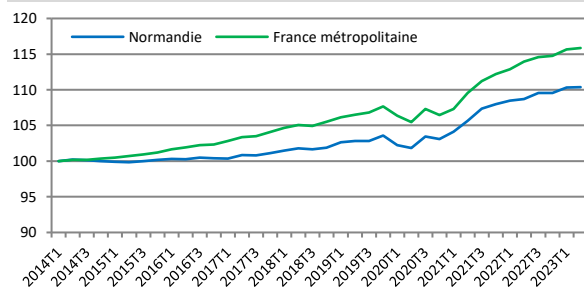
2e trimestre 2023

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	33 983	37 411	40 512	19 003	73 223	204 132	3 207 072
évolution du trimestre	+0,8%	-0,4%	+0,2%	-0,7%	-0,1%	+0,0%	+0,2%
évolution sur un an	+1,6%	+0,6%	+1,8%	-0,1%	+0,7%	+0,9%	+1,1%
Construction	16 143	11 561	13 074	5 695	32 280	78 753	1 552 480
évolution du trimestre	-1,2%	-0,7%	+0,0%	-0,2%	-0,2%	-0,4%	-0,5%
évolution sur un an	-0,5%	-0,3%	+1,0%	+0,2%	+0,2%	+0,1%	-0,2%
Tertiaire marchand (1)	129 526	75 714	67 346	31 804	221 649	526 039	13 208 585
évolution du trimestre	+0,1%	+1,1%	-0,0%	-0,6%	-0,1%	+0,1%	+0,1%
évolution sur un an	+2,3%	+1,3%	+0,0%	+0,3%	+1,3%	+1,3%	+1,5%
Emploi salarié marchand (2)	183 656	126 961	126 119	59 503	331 441	827 680	18 273 246
évolution du trimestre	+0,1%	+0,5%	+0,1%	-0,7%	-0,1%	-0,0%	+0,1%
évolution sur un an	+1,8%	+1,0%	+0,8%	+0,3%	+1,0%	+1,1%	+1,3%
Tertiaire non marchand	89 982	59 231	59 502	35 773	163 751	408 239	8 184 213
évolution du trimestre	+0,2%	-0,1%	-0,0%	+0,2%	-0,0%	+0,0%	+0,1%
évolution sur un an	+0,7%	+0,3%	-0,1%	+0,6%	+0,2%	+0,3%	+0,5%
Emploi salarié total	273 638	186 192	185 621	95 276	495 193	1 235 919	26 457 459
évolution du trimestre	+0,1%	+0,3%	+0,1%	-0,4%	-0,1%	+0,0%	+0,1%
évolution sur un an	+1,4%	+0,8%	+0,5%	+0,4%	+0,8%	+0,8%	+1,0%

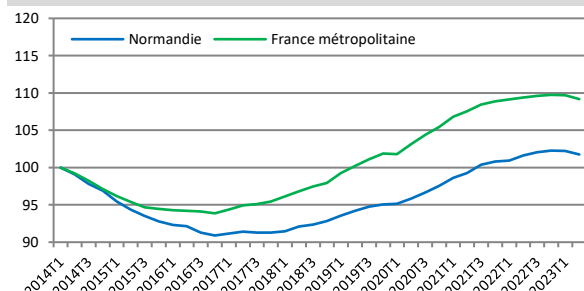
(1) : yc intérim (2) : yc secteur agricole

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Tertiaire marchand (hors intérim)

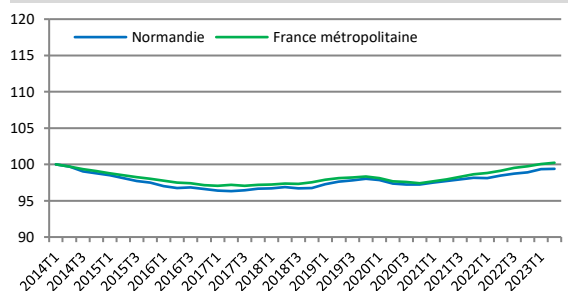


Construction

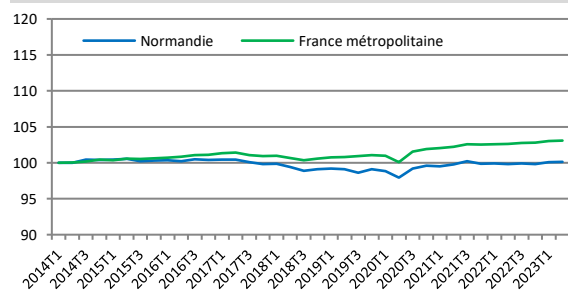


Données CVS : base 100 au T1 2014

Industrie



Tertiaire non marchand



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Définition

Depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acooss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). À partir de la validité du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi localisé est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Sont ainsi ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

Les séries sont corrigées des variations saisonnières et les coefficients de correction de variations saisonnières sont révisés chaque trimestre. D'un trimestre à l'autre, les chiffres des trimestres précédents peuvent être révisés.

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Les données portent sur l'ensemble de l'économie y compris les nouvelles données portant sur l'agriculture et l'emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale), sur la France métropolitaine.

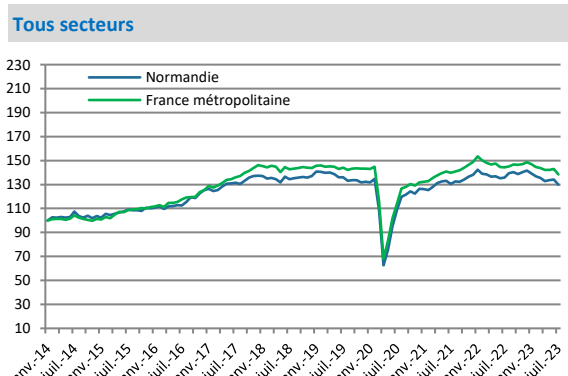
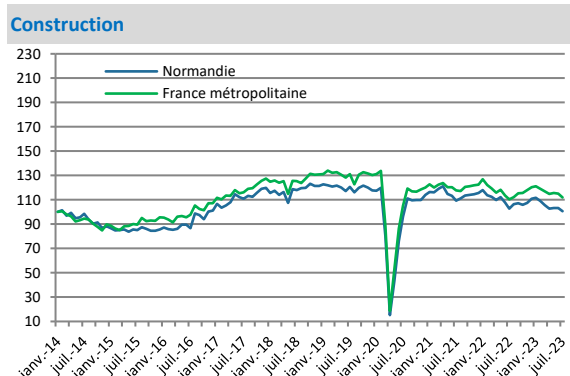
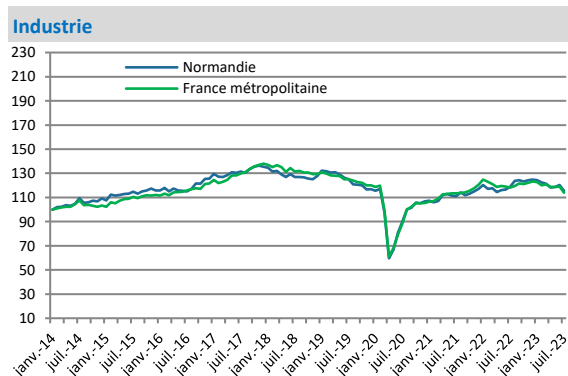
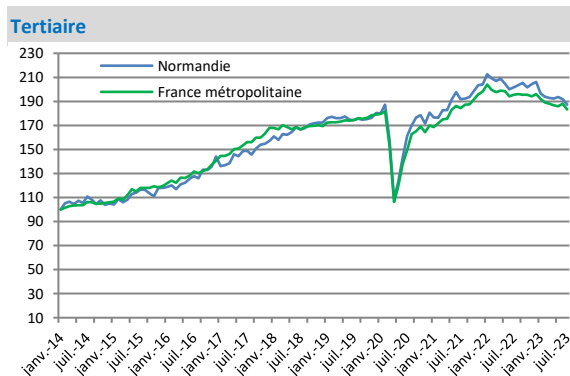
Intérim en équivalent-emplois à temps plein

juillet 2023

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	3 631	4 127	3 078	2 379	6 975	20 190	264 991
évolution sur un mois	-3,8%	-3,2%	-2,5%	-4,3%	-4,8%	-3,9%	-4,2%
évolution sur un an	-5,8%	-3,9%	-4,4%	+0,8%	-0,7%	-2,7%	-3,6%
Construction	1 445	829	1 029	251	3 300	6 854	133 750
évolution sur un mois	-3,8%	+0,5%	+1,4%	-12,2%	-2,9%	-2,5%	-2,8%
évolution sur un an	-4,3%	+17,1%	+7,1%	-5,5%	-6,9%	-2,0%	+1,5%
Tertiaire	3 579	3 168	1 779	810	5 452	14 787	360 808
évolution sur un mois	-4,3%	+1,2%	-0,6%	-0,3%	-3,9%	-2,4%	-2,5%
évolution sur un an	-7,0%	-1,2%	-2,0%	+2,8%	-12,9%	-7,1%	-6,2%
Ensemble des secteurs	8 726	8 154	5 967	3 450	15 766	42 063	763 474
évolution sur un mois	-4,0%	-1,1%	-1,1%	-4,0%	-4,1%	-3,1%	-3,2%
évolution sur un an	-6,0%	-1,0%	-2,0%	+0,7%	-6,6%	-4,2%	-4,1%

Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur

Source : Dares, traitements DREETS SESE



Données CVS / base 100 en janvier 2014

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Source

Depuis mi-2016, la source historique des statistiques d'intérim (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement substituée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les CDI intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail.

Les indicateurs sur l'intérim sont ventilés selon le secteur et le département des établissements utilisateurs des intérimaires. La nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la Nomenclature agrégée (NA) afférente à la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF rév.2). Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

Définition

Équivalent-emplois à temps plein (ETP) :

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. À l'inverse, cette mesure de l'équivalent-emplois à temps plein ne prend pas en compte le fait que certaines missions peuvent être à temps partiel.

On pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée du volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois.

Politiques d'aide à l'emploi : l'apprentissage

Campagne 2023-2024

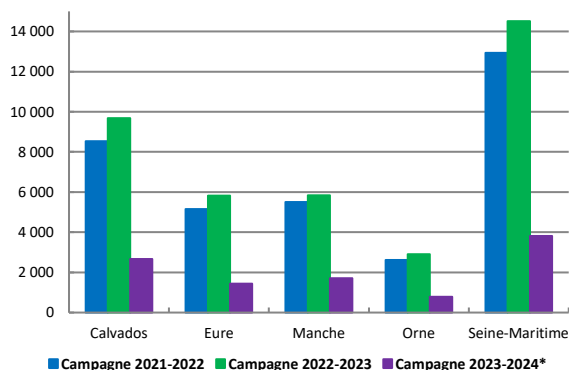
Contrats d'apprentissage en Normandie selon le département de l'employeur

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Campagne 2023 - 2024*							
Secteur privé	2 603	1 417	1 660	775	3 746	10 201	169 453
Secteur public	62	17	53	8	69	209	3 344
Ensemble	2 665	1 434	1 713	783	3 815	10 410	172 797
Campagne 2022 - 2023							
Secteur privé	9 452	5 699	5 721	2 841	14 138	37 851	790 695
Secteur public	223	123	123	65	371	905	23 245
Ensemble	9 675	5 822	5 844	2 906	14 509	38 756	813 940

Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS SESE
Campagne : juin à mai / * données de juin à août 2023

Contrats d'apprentissage

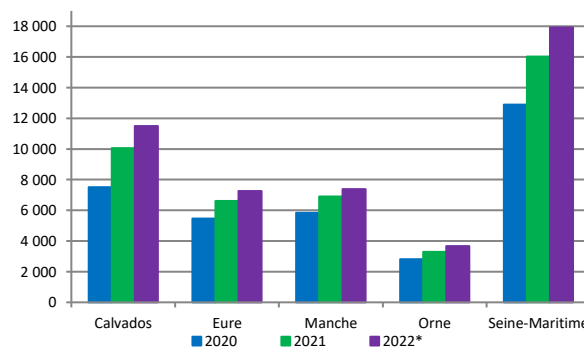
Dans la campagne en cours, la Normandie compte 10 410 contrats.



* données de juin à août 2023

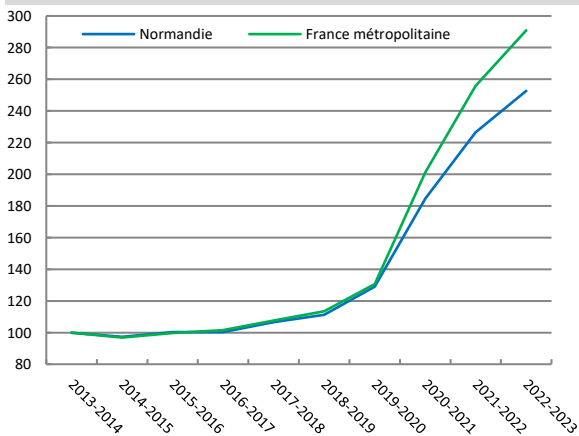
Effectif présent au 31 décembre

Au 31 décembre 2022, la Normandie compte un effectif de 47 731, en hausse de 11,3 % par rapport à l'année précédente et en hausse de 38,3 % par rapport à l'année 2020.



* estimation en attendant les fins de contrats Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements SESE

Evolution du nombre d'entrées en contrats d'apprentissage



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements SESE

Définition

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Campagne

Les contrats d'apprentissage sont comptabilisés sur une "campagne" qui commence en juin et se termine en mai de l'année suivante.

Effectif présent

Un effectif correspond au nombre de contrats d'apprentissage qui sont actifs à une date donnée, et donc au nombre d'apprentis / de bénéficiaires de contrats d'apprentissage.

Politiques d'aide à l'emploi

PEC : Parcours Emploi Compétences

Au 21 octobre 2023, 1 888 entrées en Parcours Emploi Compétences en Normandie

Parcours Emploi Compétences Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2023 (hors éducation nationale)	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2023	Taux de prescriptions (en %)
Au 21 octobre 2023			
Calvados	-	360	-
Eure	-	433	-
Manche	-	189	-
Orne	-	126	-
Seine-Maritime	-	780	-
Normandie	-	1 888	-
France	-	48 449	-

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP
Données hors éducation nationale

Définition

Parcours emploi-compétences

Les contrats unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi deviennent le support des parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les PEC concernent uniquement les contrats de travail dans le secteur non marchand.

Caractéristiques des bénéficiaires des PEC (%)

Période : de janvier à septembre 2023

	Demandeurs d'emploi longue durée	Travailleurs handicapés	RSA	QPV*	ZRR*	Jeunes (<26 ans)	Seniors (>50 ans)
Calvados	39,7%	19,6%	13,2%	7,4%	21,7%	45,2%	19,8%
Eure	41,2%	19,0%	25,2%	12,6%	7,3%	43,0%	18,1%
Manche	43,7%	16,3%	33,0%	7,8%	28,5%	31,5%	24,8%
Orne	34,2%	10,1%	13,3%	8,2%	57,0%	57,0%	19,0%
Seine-Maritime	40,6%	14,9%	32,1%	14,9%	5,3%	40,7%	19,0%
Normandie	40,5%	16,5%	25,8%	11,6%	15,8%	42,1%	19,7%
France	52,8%	14,4%	27,6%	14,0%	18,5%	29,5%	28,3%

* Quartiers prioritaires de la politique de la ville / Zones de revitalisation rurale

Source : ASP / traitement Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP ; DREETS Normandie

Données hors éducation nationale

Emploi Francs

Au 7 octobre 2023, 629 entrées en Emplois Francs en Normandie

Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2023	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2023	Taux de prescriptions (en %)
Au 7 octobre 2023			
Calvados	205	114	55,6
Eure	133	101	75,9
Manche	84	52	61,9
Orne	61	36	59,0
Seine-Maritime	470	326	69,4
Normandie	953	629	66,0
France	25 000	17 524	70,1

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP

Définition

Emploi Francs

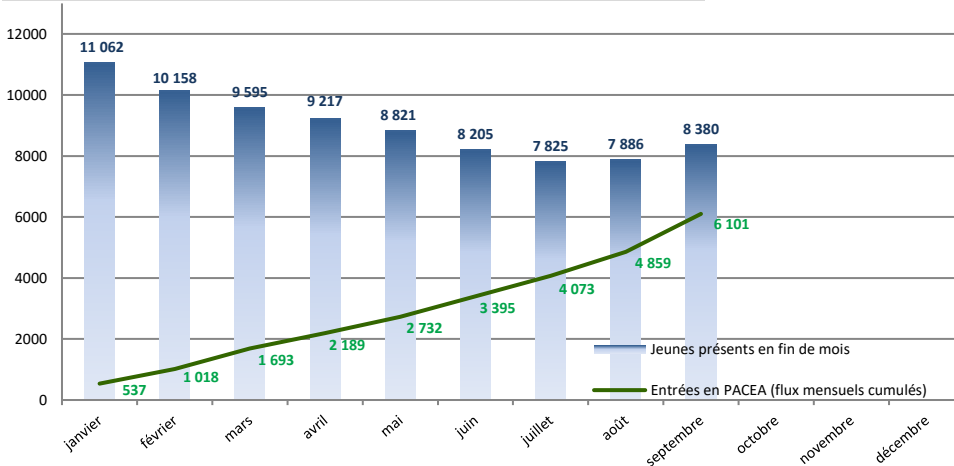
L'objectif des emplois francs est de répondre de manière innovante aux difficultés d'accès à l'emploi que rencontrent certains de nos concitoyens, résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Attaché à la personne et non à la localisation de l'entreprise, ce dispositif vise à promouvoir la mobilité par l'inclusion dans l'emploi durable.

Une aide financière est versée à toute entreprise ou association du territoire national, pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois, d'une personne résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Accompagnement des jeunes vers l'emploi

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie par les missions locales

Stock en fin de mois et entrées cumulées depuis le début de l'année 2023



Source : DGEFP

Définition

PACEA

Le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis le 1er janvier 2017. Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Contrat Engagement Jeune (CEJ) par les missions locales et Pôle Emploi

Au 14 octobre 2023, 15 299 entrées en CEJ depuis le 1er janvier 2023

	Nombre d'entrées*	Tranche d'âge révolu			
		16-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	26 ans ou plus
Calvados	2 382	10,4%	58,0%	31,6%	0,0%
Eure	2 476	13,7%	61,7%	24,6%	0,1%
Manche	1 622	12,3%	59,3%	28,3%	0,1%
Orne	1 214	17,3%	54,3%	28,3%	0,2%
Seine-Maritime	7 605	12,8%	58,7%	28,3%	0,2%
Normandie	15 299	12,9%	58,8%	28,2%	0,1%
France métropolitaine	225 203	9,8%	59,1%	31,0%	0,1%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi

Définition

Le Contrat Engagement Jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) permet aux jeunes d'accéder à un emploi grâce à un accompagnement intensif. Ce dispositif mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Le CEJ s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.

Le dispositif prévoit un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).

Chaque jeune sera accompagné par un conseiller de Mission Locale ou de Pôle emploi qui restera son référent tout au long de son parcours, y compris quand le jeune suit un programme extérieur à sa Mission Locale ou à Pôle emploi (ex. : une formation, une école de la deuxième chance, un EPIDE, etc.). Ce référent l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

L'allocation peut atteindre 500 euros par mois pour les jeunes qui en ont besoin, c'est-à-dire des jeunes sans ressources financières, et qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement tout en subvenant à leurs besoins.

	Part des femmes	Part des TH	Part des jeunes résidents en QPV	Part des jeunes résidents en ZRR
Calvados	48,4%	4,2%	12,6%	12,7%
Eure	46,0%	4,7%	12,7%	3,4%
Manche	42,4%	3,9%	10,0%	23,2%
Orne	45,9%	4,7%	14,8%	52,1%
Seine-Maritime	47,9%	4,0%	19,5%	4,0%
Normandie	46,9%	4,2%	15,9%	11,1%
France métropolitaine	47,4%	3,0%	18,3%	12,1%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi

QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville

ZRR : Zones de revitalisation rurale

TH : Travailleurs handicapés

Insertion par l'activité économique

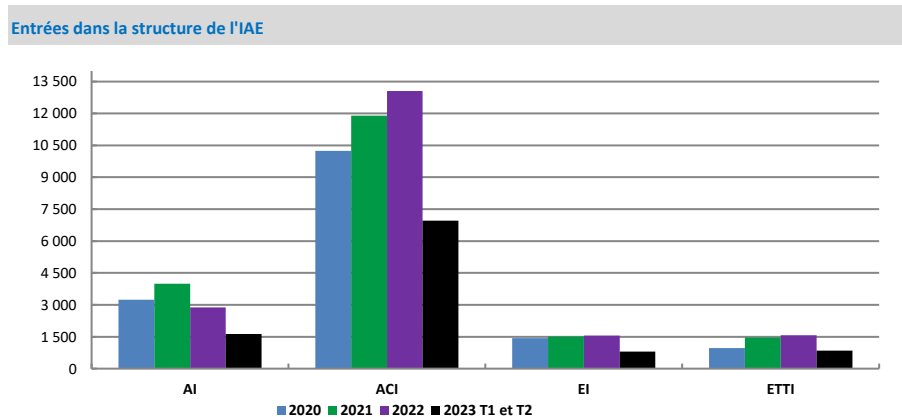
2e trimestre 2023

Entrées dans une structure de l'IAE	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Hommes	453	2 168	286	362	3 269
Moins de 26 ans	138	343	48	149	678
Entre 26 et 49 ans	206	1 253	166	185	1 810
50 ans ou plus	109	572	72	28	781
Femmes	435	1 225	100	81	1 841
Moins de 26 ans	98	173	17	32	320
Entre 26 et 49 ans	245	703	58	40	1 046
50 ans ou plus	92	349	25	9	475
Ensemble	888	3 393	386	443	5 110

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Caractéristiques des entrées dans l'IAE (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Inscrits à Pôle emploi	77,5	91,2	90,2	81,0	87,9
Depuis moins de 6 mois	30,1	21,4	21,0	23,0	23,0
Entre 6 mois et 1 an	11,0	12,0	12,4	18,7	12,5
Entre 1 an et 2 ans	12,8	18,1	22,3	16,0	17,3
Depuis 2 ans ou plus	23,5	39,8	34,5	23,3	35,1
Bénéficiaires du RSA	19,9	52,0	31,1	23,0	42,4
Travailleurs handicapés	10,1	12,0	7,5	3,4	10,6

Source : Dares, traitements DREETS SESE



Source : Dares, traitements DREETS SESE

Définition

Insertion par l'Activité Economique

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé aux personnes les plus éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Il y a quatre types de structures : les associations intermédiaires (AI) qui proposent des services à la personne, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), ils concernent tous secteurs d'activité, les entreprises d'insertion (EI) qui opèrent dans les biens et services marchands et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) spécialisées dans les secteurs couverts par le travail temporaire.

Situation du salarié à la sortie indiqué par l'employeur (cumul sur 1 an de juillet 2022 à juin 2023)

Sorties examinées* (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Nombre de sorties examinées	2 375	3 037	410	1 034	6 856
Embauches en CDI	16,9	6,7	13,7	16,2	12,1
Embauches en CDD	28,3	16,9	16,8	38,1	24,0
Entrées en formation ou dans une autre structure IAE	12,3	12,7	11,7	17,7	13,3
Autres sorties positives	2,1	5,3	7,6	1,7	3,8
Ensemble des sorties positives	59,7	41,6	49,8	73,7	53,2
Ruptures pendant la période d'essai	1,0	7,8	9,8	0,9	4,5
Autres sorties négatives	39,4	50,6	40,5	25,4	42,3

Sorties examinées* : sortie dont la situation est renseignée par l'employeur,

cela représente 6 856 sorties sur un total de dernier contrat de 8 263

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Mutations économiques

Activité Partielle

	Au 2e trimestre 2023				Au 3e trimestre 2023	
	Heures autorisées		Heures consommées (provisoire)		Heures autorisées (provisoire)	
	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)
Calvados	338 686	- 84,7	29 656	- 65,4	717 796	+ 111,9
Eure	458 964	- 48,7	123 226	+ 21,0	1 527 155	+ 232,7
Manche	73 273	- 63,2	4 836	- 35,6	105 750	+ 44,3
Orne	1 634 991	+ 242,5	29 727	- 52,5	800 401	- 51,0
Seine-Maritime	1 774 441	+ 190,6	86 180	- 63,8	6 786 792	+ 282,5
Normandie	4 280 355	- 2,5	273 625	- 44,8	9 937 894	+ 132,2
France Métro	132 025 325	+ 17,2	5 253 520	- 45,5	152 433 683	+ 15,5

Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Définition

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unédic.

Avertissement

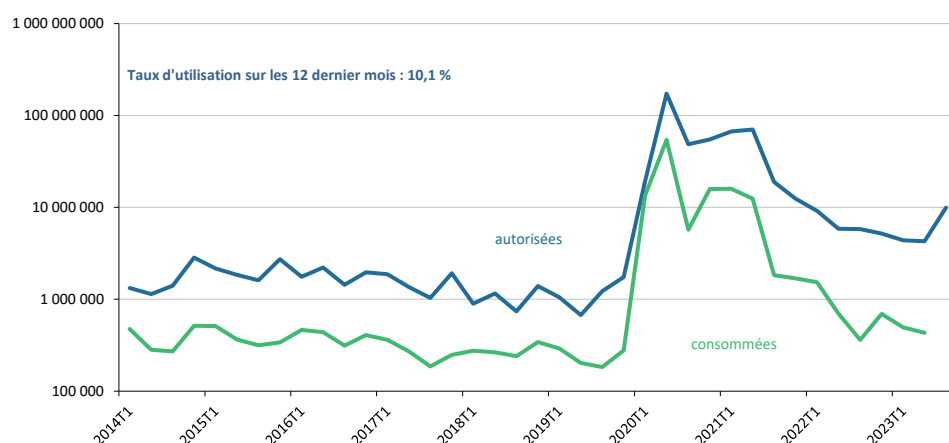
La demande d'autorisation reflète le besoin anticipé d'activité partielle de l'employeur. Ensuite, l'administration valide ou refuse. Les données utilisées ici sont uniquement les demandes validées.

La demande d'indemnisation est mensuel et l'employeur dispose d'un délai de 6 mois. Donc, pour les heures consommées, un recul de minimum 3 mois est nécessaire afin de disposer de données consolidées mais qui restent provisoire.

Taux d'utilisation

Il est calculé comme le rapport entre le nombre d'heures réellement consommées par les établissements et le nombre d'heures autorisées par les DDETS sur les 12 derniers mois.

Normandie : nombre d'heures



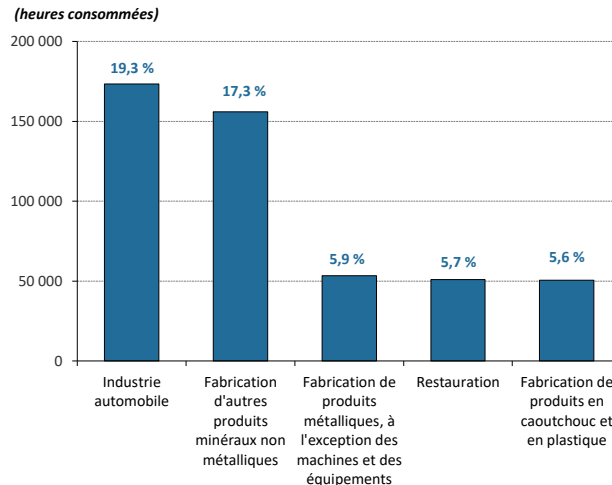
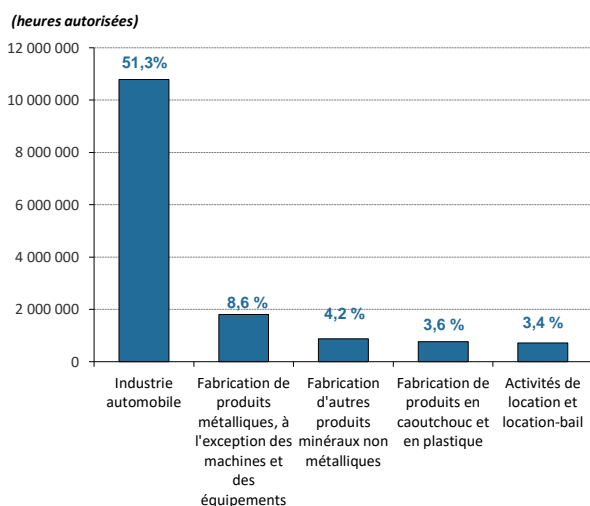
échelle logarithmique

Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Les 5 secteurs ayant demandé le plus d'activité partielle

Données sur 12 mois glissants : juillet 2022 à juin 2023

Les 5 secteurs ayant consommé le plus d'activité partielle



Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Prestations de solidarités

Minima sociaux d'insertion et autres prestations sociales

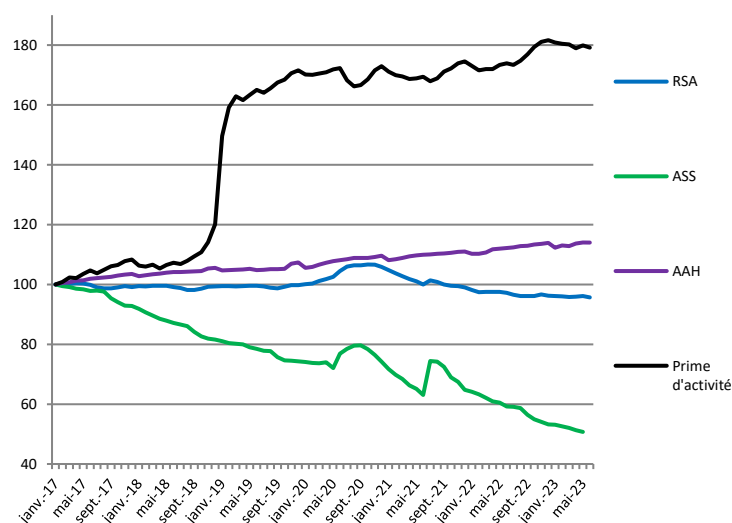
Nombre d'allocataires en mai 2023 et évolution en glissement annuel (en %)

	Revenu de Solidarité Active (RSA)		Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)		Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)		Prime d'Activité	
	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution	Nombre	Evolution
Calvados	13 570	- 2,0	2 450	- 13,7	11 330	+ 2,3	53 900	+ 3,6
Eure	13 370	- 0,3	1 970	- 17,6	13 920	+ 1,3	39 230	+ 2,8
Manche	7 690	- 0,3	1 350	- 21,1	10 860	+ 2,0	31 990	+ 2,8
Orne	6 930	- 0,6	1 070	- 15,1	5 150	+ 2,4	20 120	+ 5,5
Seine-Maritime	39 680	- 1,9	5 070	- 15,5	31 330	+ 1,7	95 760	+ 4,1
Normandie	81 240	- 1,4	11 910	- 16,1	72 590	+ 1,8	241 000	+ 3,7
France	1 872 800	- 1,2	261 600	- 13,8	1 268 000	+ 3,0	4 760 700	+ 3,8

Données provisoires (traitements DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

Evolution du nombre de bénéficiaires des prestations en Normandie



Données provisoires, 5 derniers mois (traitement DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

Définition

Le **revenu de solidarité active (RSA)** s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale.

L'**allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** s'adresse aux personnes en situation de handicap aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à un avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

La **prime d'activité** est un complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

Aides destinées aux étudiants

Aides pour les étudiants en juin 2023

Aide Spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP)	Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre d'ASAP attribuées	Montant moyen d'une ASAP (en €)
Normandie	200	200	356
France	5 000	6 000	353
Repas à 1€	Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre de repas servis	Nombre moyen de repas par étudiants
Etudiants Normandie	2 280	17 580	7,7
boursiers France	104 600	681 300	6,5
Etudiants non Normandie	570	6 810	11,9
boursiers France	11 600	115 600	10,0

Source : Crous

Définition

L'**aide spécifique allocation ponctuelle (ASAP)** est une aide financière destinée aux étudiants en formation initiale, boursiers ou non, qui rencontrent momentanément de graves difficultés. L'aide est attribuée par les services sociaux des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) après un travail d'évaluation sociale. Elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

Le **repas à 1 €**. En réponse à la crise sanitaire et depuis la rentrée universitaire 2020, les Crous proposent aux boursiers sur critères sociaux un repas complet à 1 € dans les restaurants universitaires. Depuis le 25 janvier 2021, tous les étudiants, boursiers ou non, peuvent désormais bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 €.

Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Le nombre de PSE et leur nombre d'emplois supprimés envisagés sont calculés en cumul depuis le 1er janvier de chaque année.

2022 / 2023	CALVADOS		EURE		MANCHE		ORNE		SEINE-MARITIME		NORMANDIE	
	30 sept. 2022	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2023
Nombre de PSE	2	8	3	4	4	2	1	3	6	14	16	31
Nombre d'emplois supprimés envisagés	37	297	93	146	80	124	26	97	129	414	365	1 078

Source : DDETS(PP) / SI RUPCO

Définition

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Le PSE regroupe un ensemble de mesures destinées à limiter le nombre de licenciements, notamment par des mesures de reclassement et il est obligatoirement communiqué aux DDETS.

Le nombre d'emplois supprimés envisagés est celui connu au début de la procédure lors de sa déclaration aux DDETS.



Retrouvez l'ensemble des publications du Service observation Études, Statistiques et Évaluation et l'actualité de la DREETS de Normandie en vous rendant sur <https://normandie.dreets.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Michèle LAILLER-BEAULIEU - Rédaction : SESE DREETS de Normandie

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie

Tél : 02 32 76 16 20 - 14 Avenue Aristide Briand 76108 ROUEN CEDEX 1

Titre clé : Normandie stat's = ISSN 2556-5745

